

Pétition en faveur du cannabis thérapeutique

Du 1 Octobre 2007 au 1 Mars 2008

Depuis de nombreuses années le cannabis est reconnu comme utile ou indispensable pour aider ou soigner certaines affections. Il est aussi reconnu dans le traitement de maladies particulièrement graves (glaucome, anorexie),... soit comme médicament performant, (Alzheimer, myopathie ou sclérose en plaques), ou pour accompagner le traitement des malades du cancer ou du Sida.

Nous demandons aux autorités de reconsidérer leur jugement sur le cannabis afin que celui-ci soit accessible, que ce soit par des personnes habilitées (chanvriers), ou plantations personnelles, qu'il soit ingéré ou fumé, inhalé, ou sous forme de tisane, pour le bien-être et au choix des malades. Dans de nombreux domaines le cannabis est moins coûteux que les médicaments, pas toujours efficaces de l'industrie pharmaceutique, le droit de se soigner comme chacun le désire est un droit fondamental.

Les lois contre l'usage récréatif de stupéfiants s'appliquent malheureusement de la même manière à ces usages thérapeutiques. Ainsi, des personnes gravement malades sont empêchées - ou dissuadées - de recourir à des soins dont ils et elles ont vitalement besoin.

Pour le droit de se soigner :

Je suis pour la légalisation de l'usage thérapeutique du cannabis :

<i>NOM / PRENOM</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>PROFESSION</i>	<i>SIGNATURE</i>